

Notons ensuite une présence économique accrue du Japon dans la région. Cette présence se manifeste non seulement auprès de la Chine, son principal partenaire régional, mais également auprès des Etats de l'ASEAN, de Taiwan et de la Corée du Sud. Sur le plan de la sécurité, le Japon est encouragé par les Etats-Unis à s'impliquer davantage dans cette zone, et par un étrange paradoxe conjoncturel, cette politique reçoit l'approbation de la Chine.

Quant aux cinq Etats de l'ASEAN, mobilisés par la crainte au lendemain de la chute de Saïgon en 1975, puis par l'entrée des troupes vietnamiennes au Kampuchea en 1978, ils se retrouvent actuellement courtisés à la fois par les Etats communistes de la région — on se rappellera le voyage du premier ministre vietnamien Pham Van Dong dans certains pays de l'ASEAN en septembre 1978 — et appuyés par les Etats-Unis, le Japon, l'Australie, la Communauté Economique Européenne et le Canada.

Ce qui frappe enfin tous les observateurs de la région, en plus bien sûr de l'ouverture de la Chine sur le monde extérieur, c'est l'extraordinaire croissance économique de certains Etats de ce sous-continent. Ainsi, en 1978, le taux de croissance du PNB de la Corée du Sud fut de 13 p.cent, celui de Taïwan de 12 p.cent, Hong Kong de 8.3 p.cent, Singapour 8.1 p.cent, la Thaïlande 8 p.cent, la Malaysia 7.2 p.cent et l'Indonésie 7 p.cent. La crise énergétique des années 73 et 74 semble avoir aucunement ralenti cette croissance.

On peut également noter, par exemple, que depuis 1978 le commerce américain avec l'Asie de l'Est — US\$ 76,597.1 millions — est supérieur au commerce avec l'Europe de l'Ouest — US\$ 76,420.88 millions. Le Canada n'est certes pas encore parvenu à ce stade; il se trouve toutefois en bonne position pour ne pas être absent de l'expansion rapide des économies asiatiques. Face à cette conjoncture nouvelle, le temps est maintenant plus qu'autrefois propice aux initiatives concrètes.

S'impliquer avec moins d'ambiguïté

Les données nouvelles, tant sur le plan de la configuration du rapport de forces, que sur celui de l'interdépendance accrue des économies de la région avec celles des pays industrialisés ont fait éclore des propositions originales pour structurer cet ensemble régional. Parmi ces propositions, celle d'une «Communauté du Pacifique», dont l'idée fut énoncée dès 1967 au Japon par le ministre des affaires étrangères, à l'époque M. Miki, paraît avoir de nouveaux adeptes. Une étude en ce sens a été soumise en 1979 au sous-comité du Congrès américain pour les Affaires de l'Asie de l'Est et du Pacifique. La vocation du groupement — où participeraient les Etats-Unis, le Japon, les pays de l'ASEAN, la Corée du Sud et le Canada aux côtés d'autres Etats encore de la région — serait économique et